



DEPARTEMENT DE L'HERAULT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES
ORDURES MENAGERES PEZENAS-AGDE**

SEANCE du 27/09/2021

DLB 2021/458

L'an deux mille vingt et un et le lundi 27 septembre à 18h00, les membres du Comité Syndical du SICTOM Pézenas-Agde se sont réunis en session ordinaire, à la Salle des Fêtes à MONTBLANC, sous la Présidence de Monsieur Sébastien FREY, Président.

Date de la convocation : 17/09/2021
Affichage de la convocation : 17/09/2021

Etaient Présents : 55

Gérard ABELLA, André ALBERTOS, Gérard ALLARD, Claude ALLINGRI, Alice ARRAEZ, Philippe AUDOUI, Jean AUGE, Marie BALLESTERO, Claude BASTIER, Nathalie BASTOUL, Viviane BAUDE TOUSSAINT, Mathieu BENEZECH, Jean BLANQUEFORT, Jérôme BONNAFOUX, Jean-Marie BOUSQUET, Francis BOUTES, Didier BRESSON, Jacques CANTAGRILL, Francis CASTAN, Jordan DARTIER, Sandrine DENIER, Philippe ENJERLIC, Michel FARENC, Philippe FAURE, Sébastien FREY, Joséphine GROLEAU, Didier GROUSELLE, Frédéric GUARNIERI, Chantal GUILHOU, Michel GUTTON, Evelyne GUY, Bernard ICHE, Caroline LEVANNIER, Georges LOPEZ, Laurence MABELLY, Claude MARCO, Pierre-Marie MARHUENDA, Gérard MARTINEZ, Marie-Hélène MATTIA, Christophe PASTOR, Jean-René PENAS, Stéphane PEPIN-BONET, Christine PRADEL, Lionel PUCHE, Daniel RENAUD, Armand RIVIERE, Régine ROSENFELD, Jean ROUSSEL, Véronique SALGAS, Michel SALLES, Bernard SAUCEROTTE, Edgar SICARD, Jean-Louis THERON, René VERDEIL, Sylvian VIALE.

Absents représentés par leur suppléant : 3

Francis FORTE représenté par PEGURIE David, Bertrand GELLY représenté par Pierre ALAUX, Jean-François HIGONENC représenté par Jean-Claude VITAL.

Absents Excusés : 46

Jean-Louis ABADIE, Louis BENTAJOU, Olivier BRUN, Patrick CATHALA, Jean-Jacques CORON, Gilles D'ETTORE, André FRETAY, Julie GARCIN SAUDO, Vincent GAUDY, Robert GELY, Gil GEORGERENS, Rémy GLOMOT, Vincent HUGOT-CONTE, Bruno JULIEN, Blandine LAIRD, Jean-Louis LAUX, Sylvie LERMET, Christophe LLOP, Michel LOUP, Dominique MARCOS, Patrick MARTINEZ, Carole MAUREL, Fabrice MAURRAS, Françoise MEMBRILLA, Bernard MONTAGUD, Christiane MOTHES, Philippe NAVARRO, Louis PASCAL, Christian PEREZ, Gérard PERRIN, Françoise QUEUX, Jean-Claude RENAUD, Véronique REY, Joël RIES, Thierry ROQUE, Pierre-Jean ROUGEOT, Frédéric ROYE, Gaby RUIZ, Marie-Agnès SCHERRER, Alain SICILIANO, Isabelle SILHOL, Bernadette TAURINES FARO, Christophe THOMAS, Jean-Michel ULMER, Nicole VICENTE, Claude VISTE.

Secrétaire de séance : Pierre-Marie MARHUENDA

Objet : Présentation du rapport de gestion 2020 de la Société Publique Locale OEKOMED

L'article 1524-5 du code général des collectivités territoriales prévoit que les représentants des collectivités locales au sein des instances dirigeantes de la société doivent établir annuellement un rapport écrit au Comité Syndical qui les a désignés.

Nous portons à votre connaissance, le rapport concernant l'exercice 2020 de la Société Publique Locale SPL OEKOMED dont le siège social est : 27 avenue de Pézenas 34 120 Nézignan l'Evêque, joint en annexe (rapport de gestion avec rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels).

| Données SPL OEKOMED | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 |
|------------------------------|---------|---------|-----------|-----------|
| Capital versé fin d'exercice | 500 000 | 500 000 | 3 000 000 | 4 730 850 |
| Chiffres d'affaires HT | 276 813 | 290 737 | 1 461 539 | 2 758 546 |
| Le résultat net | 7 836 | 20 183 | 75 060 | 99 118 |
| Résultat distribué | --- | --- | --- | --- |
| Masse salariale | 75 334 | 125 827 | 197 664 | 243 117 |

Au cours de cet exercice social, le chiffre d'affaires net de la structure est de **2 758 546,05** euros contre **1 461 538,82** euros au titre de l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation se sont élevées globalement à **2 473 629,87** euros pour l'exercice, contre **1 289 005,72** euros pour l'exercice précédent.

Compte tenu de la structure de nos activités, les postes de charges les plus importants sont les suivants :

- Les autres achats et charges externes ressortent à **1 092 122,49** euros au 31/12/2020 contre **412 195,49** euros pour l'exercice précédent.
- Les impôts et taxes ressortent à **15 876,91** euros au 31/12/2020 contre **4 061,13** euros pour l'exercice précédent.
- Les salaires et traitements ressortent à **243 116,66** euros au 31/12/2020 contre **197 663,67** euros pour l'exercice précédent, et les charges sociales correspondantes à **90 262,66** euros au 31/12/2020 et **83 446,00** euros pour l'exercice précédent.
- Les dotations aux amortissements et provisions, quant à elles, ressortent à **1 033 020,23** euros au 31/12/2020 contre **591 634,84** euros pour l'exercice précédent.

Le résultat financier de l'exercice s'élève à **-150 206,87** euros, contre **-79 813,68** euros pour l'exercice précédent.

Enfin, le résultat exceptionnel s'établit à **-7 755,35** euros au 31/12/2020, contre **-161,37** euros au titre de l'exercice précédent.

En conséquence, et après déduction de toutes charges, impôts, et amortissements, le résultat net se solde par un bénéfice de **99 117,87** euros contre un bénéfice de **75 060,35** euros au titre du précédent exercice.

Le SICTOM détient 63,14 % du capital social de 4 730 850 € au 31/12/2020.

Monsieur le Président invite le Comité Syndical à prendre acte du rapport d'activité 2020 de la SPL OEKOMED.

Le Comité Syndical,

Où l'exposé de son Président,



Après avoir délibéré,

A l'unanimité,

PREND ACTE du rapport d'activité 2020 de la SPL OEKOMED.

Ont signé au registre les membres présents.

Fait les jours mois et an susdits.


Le Président,

Sébastien FREY

Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la transmission au représentant de l'État le 28/09/2021
et de sa publication le 28/09/2021

A Nézignan l'Évêque, le 28/09/2021